

Réf: Dossier N° 156283

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DMC AFRICA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX
VALLON, Lot 1738, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DMC AFRICA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Achat vente de biens immobiliers
- Aménagement de terrains urbains
- Construction et rénovation de bâtiments
- Gestion immobilière
- Travaux publics (BTP)
- Location de véhicules et engins industriel et BTP
- Vente de produits divers, Formation.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX
VALLON, Lot 1738, Ilot 163

Dirigeant(s) : M DIALLO MOHAMED CHERIF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10540 du 22/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°62990/GTCA/RC/2022 du 22/11/2022

